

# **NTELA**

**N° 01, Janvier-Juin 2021**



**ISSN : 2789-3588**

**Revue du Centre Universitaire de Recherche  
sur l'Afrique (CURA)**

---

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien  
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)  
BP : 2642, E-mail : [cura.congobrazza@gmail.com](mailto:cura.congobrazza@gmail.com)  
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897



**Couverture :** Figure de chasseur bantu de l’Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d’Anthropologie et d’Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l’Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l’homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTEL*A

---

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)  
E-mail : [cura.congobrazza@gmail.com](mailto:cura.congobrazza@gmail.com)

# **NTELA**

\_\_\_\_ **N° 01, Janvier-Juin 2021** \_\_\_\_

**ISSN : 2789-3588**

**Revue du Centre Universitaire de Recherche  
sur l'Afrique (CURA)**

---

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien  
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)  
BP : 2642, E-mail : [cura.congobrazza@gmail.com](mailto:cura.congobrazza@gmail.com)  
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897



## **Publications semestrielles de la Revue NTELA**

### **Directeur de publication**

Yvon-Norbert GAMBEG

### **Rédacteur en chef**

Jean Félix YEKOKA

### **Comité de rédaction**

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Dieudonné Mouakouamou Mouendo, Didace Kevin Koulooungou Boungou, Jean-Bruno Bayette.

### **Comité scientifique**

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Miche-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Georges-Claude Tshund’Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d’Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Pierre Yvon Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d’Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d’Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).

**Infographie :** Dreid Miché KODIA MANCKESSI



## SOMMAIRE

**Éditorial** 11

**Articles**

### ***I. Histoire***

Ressentiment et fronde contre l'Occident dans les musiques africaines urbaines

***Jean Félix YEKOKE*** 17

Mobilités, identités et gestion intégrée des patrimoines en Afrique centrale

***Stévio Ulrich BARAL-ANGUI*** 39

L'OIHP, l'OHSDN et l'internationalisation des problèmes de santé des territoires dominés d'Afrique centrale (1923-1939)

***Simplice AYANGMA BONOHO*** 57

Le paludisme en milieux indigène et européen en Afrique Équatoriale Française (1931-1938)

***Dreid Miché KODIA MANCKESSI*** 77

### ***II. Psychologie-Sociologie***

Autoreprésentation de la maladie chez les personnes atteintes du diabète vivant à de Korhogo (Côte d'Ivoire)

***Taïba Germaine AINYAKOU, Bernadette BLA, Assamoi Benibego  
Edouardo Dekantus AMAN*** 95

La fistule obstétricale en république du Congo : défis et perspectives psychologiques

***Nicaise Léandre Mesmin GHIMBI, Cyr Justus ZOLA DANY SAMBA*** 109

### ***III. Langues-Littérature***

Mythes et « sentiment de fantastique » dans les littératures postcoloniales : Sony Labou Tansi, Maryse Condé <i>Analyse KIMPOLO</i>	127
L'intertextualité dans la construction du discours poétique de Maxime N'Debeka <i>Dieudonné MOUKOUAMOU MOUENDO</i>	147
L'esthétique de la recomposition des textes dans <i>verre cassé</i> d'Alain Mabanckou <i>Ghislain Méliodore MVOULA-MASSAMBA</i>	169
L'esthétique de l'absurde dans <i>La parenthèse de sang</i> de Sony Labou Tansi <i>Didace Kevin KOULOUNGOU BOUNGOU</i>	191
Espace et représentations identitaires dans <i>L'Impasse</i> de Daniel Biyaoula <i>Ourbano MBOU-MAKITA</i>	207
Yoruba Mythology in Wole Soyinka's <i>A Dance of the Forests and The Road</i> <i>Anicet Odilon MATONGO NKOUKA, Herlyn Juverly ALONGANA</i>	221

# **Mobilités, identités et gestion intégrée des patrimoines en Afrique centrale**

Stévio Ulrich BARAL-ANGUI\*

## **Résumé**

Dans la sous-région de l'Afrique centrale, les mouvements de populations qui devraient rapprocher les peuples et leurs cultures, c'est-à-dire sceller le pacte de la Renaissance africaine sont au contraire devenus des facteurs de heurts socio-identitaires et de tensions politiques. Une impasse qui jette de manière sérieuse l'hypothèque sur la plupart des projets d'intégration. En conséquence, cette contribution cherche à saisir si une gestion à l'échelle de la sous-région des patrimoines, des lieux de mémoire et des sites historiques ne peut pas, d'une part, participer à la création des espaces interculturels, mais mieux intégrés et stables, qui aideraient à dépasser les particularismes et les fractures de toutes sortes, et, de l'autre, produire des ferment culturels qui fortifieraient les initiatives politiques, diplomatiques et économiques d'intégration sous-régionale. À cette fin, elle adopte une approche méthodologique qui croise l'histoire et l'anthropologie culturelle, pour analyser le rôle fédérateur, intégrateur que peuvent jouer le fleuve Congo (patrimoine naturel) et la Rumba (patrimoine immatériel).

## **Mots-clés**

Patrimoine, intégration, renaissance, Afrique centrale, identité.

## **Abstract**

In the Central African sub-region, population movements that should bring peoples and their cultures closer together, i.e. seal the pact of the African Renaissance, have instead become factors of socio-identitarian clashes and political tensions. This impasse seriously undermines most integration projects. Consequently, this contribution seeks to understand whether a sub-regional management of heritage,

---

\*Parcours type Histoire, Université Marien N'gouabi, E-mail : [steviobaral@gmail.com](mailto:steviobaral@gmail.com)

places of memory and historical sites can not, on the one hand, participate in the creation of intercultural spaces, but better integrated and stable, which would help to overcome particularisms and fractures of all kinds, and, on the other hand, produce cultural ferments that would strengthen the political, diplomatic and economic initiatives of sub-regional integration. To this end, it adopts a methodological approach that combines history and cultural anthropology to analyse the unifying and integrating role that the Congo River (natural heritage) and the Rumba (intangible heritage) can play.

### **Keywords**

Heritage, integration, renaissance, Central Africa, identity.

## **Introduction**

En Afrique centrale, les chercheurs en sciences sociales qui abordent les problèmes d'intégration sous-régionale, souvent n'insistent que peu sur le rapport qui existe entre cette question, les migrations transnationales et la préservation des patrimoines. Alors que, dans cette sous-région, les flux continus de migrants, qui se greffent sur la fragilité économique des populations des pays d'accueil, leur extrême jeunesse ou leur faible niveau d'instruction, accentuent quotidiennement les tensions inter-états, notamment le long des frontières communes. Au Congo-Brazzaville, par exemple, les migrants qui viennent de la République Démocratique du Congo (RDC), en raison de leur vulnérabilité socioéconomique, sont parfois traités, par certains Congolais de la rive droite du fleuve Congo, non-éclairés<sup>1</sup>, avec mépris, tandis qu'eux-mêmes subissent le rejet au Gabon, sévices identiques dont sont souvent victimes les Camerounais en Guinée Equatoriale. Pourtant, le fonds humain de l'Afrique centrale repose sur une indéniable transethnicité. Entre les deux Congo, par exemple, l'on trouve des Bakongo, des Teke et des Bangala.

Paradoxalement, en dépit de la proximité géographique des deux pays, de l'incontestable parenté culturelle de leurs peuples et de la fluidité des leurs contacts, notamment le long de leurs frontières

---

<sup>1</sup>Nous parlons de non-éclairés, parce que ceux-ci, à ce jour, n'ont pas encore compris que l'avenir de l'Afrique se construira dans l'intégration politique, économique et dans la libre circulation des hommes et de leurs cultures.

### Stévio Ulrich Baral-Angui : Mobilités, identités et gestion intégrée ...

communes, les frictions identitaires restent permanentes. Cependant, de part et d'autre du fleuve Congo, la rumba est devenue une institution, un liant social, un pont culturel qui unit les peuples, mieux encore le trait d'union qui leur permet parfois de transcender les frontières coloniales, de dépasser momentanément les peurs que génère leur conscience de la différence et de dompter les préjugés, les stéréotypes et les préconçus de toutes sortes. Ces préjugés, stéréotypes et préconçus, soulignons-le, constituent une sérieuse entrave à l'intégration sous-régionale, à la renaissance africaine.

En fait, à travers l'histoire, la rumba a souvent fédéré les artistes des deux Congo. Le cas le plus illustratif est sans doute celui de l'orchestre Tout-Puissant Ok Jazz à la création duquel, le 6 juin 1956, se trouvaient six « mousquetaires », soit trois de la rive gauche, Franco, Rossignol, Vicky Longomba et trois autres de la rive droite, Jean Serge Essous, Daniel Loubelo dit « De la lune », Nganga Édo. Dans le filon de ce cas non atypique, l'on citera aussi le passage de Pamélo Mounk'a à Kinshasa aux côtés de Rochereau Tabu Ley, de Serge Kiambukuta dans Kamikaze de Youlou Mabiala, mais surtout le lien fusionnel, presque mystique qui existait entre Paul Kamba et Wendo Kolossoy. Dans le même registre, l'on retiendra les mémorables *featuring* entre Ndombe Opétum et Fernand Mabala, Rapha Bounzeki, Debaba, etc. De toute évidence, avant même la création d'organisation sous-régionale, les artistes avaient déjà jeté le pont sur le majestueux fleuve Congo. Comment alors expliquer le contresens du persistant rejet de l'autre, là où les artistes établissent si facilement les liens ? Pour détricoter ce nœud, un détour par les concepts de cette étude nous semble indiqué.

Alors, qu'est-ce qu'un patrimoine ? La convention de Paris de 1972, portant protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, en donne une définition plutôt large. Cette notion renverrait, en effet, à une kyrielle d'objets matériels et de réalités sociales. Et, serait dans ce sens, tout objet à caractère préhistorique, toutes pratiques rituelles, contes, mythes, représentations et expressions esthétiques, connaissances et savoir-faire se rapportant à l'existence d'une communauté. Ainsi, les proverbes, les mythes, voire les réalités imaginaires qui se construisent sur/autour du fleuve Congo et que la rumba véhicule sont, à part entière, des patrimoines. Aux termes toujours des dispositions de cette convention, les cadres naturels chargés d'histoire, comme les formations végétales, physiques ou biologiques, dont l'impact sur la créativité artistique est avéré sont

aussi des patrimoines. En résumé, l'on appelle patrimoine, tout ce qui, en raison de son impact scientifique ou artistique, présente un intérêt certain pour le savoir universel. Une fois de plus, les croyances, les légendes, les mythes, les traditions, pans essentiels de l'histoire et de la civilisation des peuples d'Afrique centrale, sont, au même titre que d'autres biens culturels, des patrimoines.

Donc le patrimoine est ce vaste ensemble comprenant : les œuvres d'art, les monuments, par leur architecture ou leur portée historique, les sites archéologiques, les ensembles forestiers (notamment les zones abritant des espèces animales, végétales, halieutiques en voie d'extinction, telles que les forêts ou les eaux du Bassin du Congo, etc.), les chaînes montagneuses, les formations géologiques et physiographiques<sup>2</sup>. Vu sous cet angle, tout patrimoine est à la fois structurant et solidifiant identitaire, par conséquent un élément intégrateur.

Ici, nous entendons par intégration, toute opération qui favorise une interdépendance étroite entre les membres de plusieurs communautés, c'est-à-dire un processus qui les insère dans un vaste ensemble, afin qu'elles forment un bloc uni, harmonieux, équilibré, sur le plan politique, économique, culturel, mais en préservant chacune sa singularité et sa « micro-identité ». Dans cette perspective, «la notion d'identité renvoie à d'autres notions comme le « soi », la « culture », les « rôles sociaux », l'« individualisation » ou l'« individuation », le « sentiment d'appartenance ». En somme, l'intégration est une socialisation, voire une resocialisation. Elle est une voie d'acquisition de valeurs, d'habitus permettant de « s'identifier » aux autres, comme membres d'une « macro-communauté ».

En Afrique centrale, jusqu'aux indépendances, les mouvements de populations étaient souvent saisonniers et de faible ampleur. La colonisation avait plus ou moins jugulé le phénomène. Mais, la multiplication, dans la sous-région des guerres civiles à caractère ethnique, a radicalement changé la donne. Depuis l'indépendance, l'on y note, avec une plus forte intensité, des exodes et des transferts massifs de populations. Et dans l'antichambre de ces migrations souvent forcées, s'est par ailleurs développé un « business international » du réfugié, lequel condamne, aujourd'hui, des millions

---

<sup>2</sup> Partie de la géographie qui traite du relief et de certains phénomènes naturels tels que courants marins, variations atmosphériques, etc.

d'individus à une errance socio-psychologique et à l'« apatrisme<sup>3</sup> ». Et, ces déplacements déséquilibrants sont une sérieuse entrave aux initiatives d'intégration sous-régionale, donc à la Renaissance africaine.

Qu'entendons-nous par renaissance ? Ce concept, paré d'une majuscule (O. P. Grenouilleau, 2002, p. 11), revêt deux sens. Le premier est essentiellement culturel. Il évoque en fait une sorte de résurrection, par une réappropriation de son passé, de son identité au moyen des arts, des lettres, d'une véritable réécriture de son histoire. Cette acception implique alors l'idée de « renaître », par conséquent, de naître à une « vie » nouvelle. Une aspiration à une nouvelle vision du monde qui couve le second sens du concept. Celui-ci est, contrairement au premier, éminemment politique. Dans ce sens, Renaissance renvoie à la conscience historique. Elle signifie, en quelque sorte, le désir de se construire une destinée, un Être politique, économique et socioculturel, à partir de son génie propre, sorti des entrailles de sa culture, de son passé. En somme, la Renaissance de l'Afrique centrale, à notre sens, dans son épistémologie, se place en rupture, voire en opposition avec l'ordre de la traite négrière (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle), de la colonisation et de ses avatars, comme le néocolonialisme, la coopération « gagnant-perdant », etc.

Cependant, ce retour de la sous-région sur elle-même que sous-entend cette Renaissance n'est nullement un repli identitaire des Centrafricains<sup>4</sup> sur eux-mêmes. De fait, l'affirmation de soi qui en découlerait n'implique pas un rejet de l'autre. Car, « l'homme, en vertu de la raison dont il est doué, a la faculté de sentir sa dignité dans la personne de son semblable comme dans sa propre personne, et d'affirmer, sous ce rapport, son identité avec lui ». (Thamin et Lapie, 1903, p. 416). Bien plus, aujourd'hui, au regard des instruments juridiques internationaux, aucune communauté ne peut vivre en autarcie. En outre, « le droit d'émigrer est devenu un droit inhérent de la personne humaine, impliqué dans la liberté d'aller et de venir ». (L. Dollot, 1970, p. 10). Ainsi, tout humain a le droit de se rendre dans n'importe quel lieu de la terre, où il pense trouver des conditions de vie favorables pour lui ainsi que sa dépendance.

---

<sup>3</sup> C'est un néologisme que nous tirons du substantif apatrie, c'est-à-dire qui est dépourvu de nationalité légale, qu'aucun État ne considère comme son ressortissant.

<sup>4</sup> Dans ce contexte, il s'agit des ressortissants de l'Afrique centrale par opposition à ceux de la République Centrafricaine.

Ce qui condamne l’Afrique centrale à réinventer un nouveau paradigme sur la question migratoire. Il s’agit à cet effet d’assurer le passage des migrations aux mobilités. Cette approche nouvelle serait le canal de découverte de soi par la rencontre avec l’autre. Mais, « Pour que les expériences de mobilité soient réussies, pour qu’elles contribuent à un enrichissement culturel, celles-ci doivent s’inscrire dans une perspective éducative qui nécessite une préparation, un accompagnement et un suivi » (M. Genève, 2011, p. 23-36). En conséquence, la mobilité, à l’opposé des migrations, devrait se décliner autant physiquement qu’intellectuellement ». Car, « le changement de représentation de l’autre ne se décrète pas et ne se réalise pas facilement » (M. Genève, 2011, p. 70-73). Mais, dans ce processus, quelles fonctions peuvent jouer la rumba et le fleuve Congo ?

Il y a plusieurs perspectives à explorer, pour tenter de répondre à cette question. Les premières, ouvertes à la sociologie de la rumba et à la sociohistoire du fleuve Congo, ramènent à notre postulat de départ : la rumba, patrimoine immatériel, bien plus, moyen de préservation des langues, véhicule des traditions anciennes, des us et des coutumes traditionnels, dans sa rencontre avec le fleuve Congo, patrimoine naturel, est en mesure d’offrir, à l’Afrique centrale, des passerelles intéressantes et efficaces d’intégration sous-régionale. Car, elle traverse mieux que les traités sous-régionaux, les frontières héritées par les États de la colonisation. Elle entre avec facilité en Angola, au Gabon, séduit les cœurs au Cameroun, en RCA, au Tchad, etc. Chaque jour, par son dynamisme et son multiculturalisme, la rumba, dans son mariage avec le fleuve Congo, rend plus qu’artificielles toutes ces frontières. En conséquence, quels mécanismes mettre sur pied, pour assurer une meilleure gestion patrimoniale de la rumba et du fleuve Congo ? C’est à cette première interrogation que notre contribution va tenter de répondre. Les prémisses qui en découlent nous permettront de résoudre une deuxième équation. Que faire pour mieux canaliser la vocation intégrative naturelle qu’ont la rumba et le fleuve Congo ? Autrement dit, quelles stratégies adoptées, pour que la rumba accompagne le fleuve Congo dans son rôle politique, économique et stratégique ?

Pour les Africains du centre, en général, et ceux des deux Congo, en particulier, la rumba et le fleuve Congo ont une fonction patrimoniale indéniable. Une bonne analyse de ce rôle exige une approche méthodologique pluridisciplinaire, étant donné que la rumba

congolaise, comme le fleuve Congo, traversent le champ de l'anthropologie sociale, de la sociologie et de l'histoire culturelle.

### **1. Complexité géographique et problématique de l'intégration sous-régionale**

Les États d'Afrique centrale sont tous de construction artificielle. Ils se partagent des frontières factices qui n'ont donc aucun fondement sociologique fiable, parce qu'elles résultent simplement de l'arbitraire de la conférence de Berlin de 1884-1885. Un découpage plutôt aléatoire qui jette sérieusement l'hypothèque sur les projets sociopolitiques et économiques d'intégration sous-régionale. Le cas du Congo-Brazzaville sur lequel s'appuie Mawawa Mawa-Kiese est très illustratif. Sur le plan politique, ce pays se trouve à une intersection qui complique chaque jour ses chances d'intégration sous-régionale. En effet, le pays gère de manière pénible deux héritages, parfois difficiles à faire cohabiter. Il s'agit du fardeau reçu de la colonisation française, d'une part, et, de l'autre, de la nécessité de reconstituer les grands ensembles culturels précoloniaux que le pays se partage, notamment avec l'Angola, ancienne colonie portugaise, la RDC ancienne colonie belge et le Gabon. Du fait de la colonisation, tous ces pays que la nature et l'histoire avaient, de toute évidence, prédestinés à une coexistence fraternelle, riche et pérenne (A. Yila, 2004, p. 283-297) ont vu, à Berlin (1884-1885), leur destin commun être ébranlé par ce qu'Antoine Yila (2004, p. 283-297) assimile, pour l'humanité, à un déni d'intelligence. Toutefois, ce cas congolais est loin d'être atypique. Toute l'Afrique centrale traîne sans rime ni raison ces deux héritages.

L'Afrique centrale compte une vingtaine d'États. Ceux-ci peuvent être répartis en quatre aires culturelles. Il y a, d'abord, le Congo, la RCA, le Gabon et le Tchad endossés à la culture, à l'influence politico-diplomatique française. Ensuite, l'Angola qui tente difficilement de concilier la culture bantu et ce qu'elle a reçu du Portugal. De leur côté, le Rwanda, le Burundi, la RDC sont à cheval sur la culture bantu, nilotique et belge. Enfin, la Guinée Équatoriale à cheval sur l'africanité et la culture hispanique, le Cameroun divisé en territoires francophones et anglophones, en conséquence des retombées de la Première Guerre mondiale. En résumé, cette sous-région, sur le plan culturel, notamment linguistique, est un espace composite. Une telle configuration, avons-nous dit, complique, sur le

plan politique, les initiatives d'intégration sous-régionale. Dans le monde, la plupart des régions ont, par contre, connu un cheminement différent. C'est le cas de l'Europe. Mawawa Mawa Kiese, (2004, p. 262-302) écrit :

Les nations se sont construites à travers des multiples modalités de regroupement et de recompositions territoriales [Les guerres de conquête, les regroupements linguistiques, la géographie, dans le cas des îles scandinaves et britanniques. Elles semblent donner un bloc cohérent, tant du point de vue linguistique que géographique. Dans le cas de l'Italie par exemple, c'est la langue italienne elle-même qui est le socle de l'unité nationale.

Tout compte fait, les États d'Afrique centrale se sont construits sur un précédent fâcheux. Toutefois, en dépit de ce passif historique perturbateur, des esprits éclairés, comme Kimbangu, Matsoua, Lumumba, Kallé ou Boukaka, ont nourri le rêve de l'unité et de la renaissance du continent. Certains d'entre eux ont, d'ailleurs, payé de leur vie, le tribut de ce rêve audacieux. Ils ont connu une fin de vie tragique. Heureusement, ces disparitions, bien que funestes, n'ont fait qu'apporter de la sève et de la légitimité à leur combat. Dans ce combat, la rumba a été l'arme principale de certains d'entre eux. Ils s'en sont servi comme moyen idoine pour redire, exalter et réaliser l'unité congolaise ou africaine préconisée, revendiquée par Lumumba (A. Yila, *op. cit.*, p. 283-297) et les autres pères des indépendances.

Dans deux chansons, depuis restées cultes, « Ebale ya Congo », le Grand Kallé sur la rive gauche et Franklin Boukaka, « Pont sur le Congo », sur la rive droite ont célébré, en musique, en puisant dans l'histoire, cette fraternité portée par le fleuve Congo et la rumba congolaise. La psychanalyse de leurs textes ramène à la surface les tragiques souvenirs de l'esclavage et de la colonisation. Des figures tutélaires, comme Lumumba y sont souvent convoquées. Sur les sillons de leur héritage, des artistes tels que Papa Wemba, ont porté la même flamme. Son texte intitulé « Longuembo » est un vrai manifeste du panafricanisme, de l'humanisme et de la liberté. Le fonds thématique proche de celui de Kallé et Boukaka concilie devoir de mémoire et combat pour l'émancipation. Dans leurs textes, les artistes puisent régulièrement dans le tragique du passé. « Cette thérapie de la remémoration est substantiellement et corrélativement une thérapie de la restauration de l'être, de la réhabilitation de soi et de la réinvention

d'entités territoriales et humaines traditionnellement considérée comme anhistoriques. (A. Yila, *op. cit.*, p. 283-297).

Pour le Grand Kallé, par exemple, le fleuve Congo, *Ebale ya Congo* n'est pas une barrière, une clôture, *ezali se nzela*, c'est une route, ce n'est qu'une passerelle naturelle, le pont qui relie les peuples et leurs cultures. Ce pont, à en croire Franklin Boukaka, devrait rapprocher le *Mukongo* du sud du Congo, du *Mungala* de la province de l'Équateur, culturellement parenté des *Bangala* de la Cuvette Congolaise, de la Cuvette Ouest, de la Sangha, de la Likouala, et le *Muluba* du Kassaï du *Mulwango* du Kouilou, le *Swahili* du Katanga du *Teke*<sup>5</sup> de RDC, du Congo., voire du Gabon. Tous ces peuples sont, pour l'artiste, des fils du Congo, donc des frères. Pour lui, Lubumbashi et Ouedo ne forment qu'un seul le territoire : celui du Congo. Pour Kallé et Boukaka, le Congo (fleuve et territoire) doit s'appréhender comme un espace où ces peuples à la fois divers et un, un et divers peuvent vivre et circuler sans qu'on s'en prenne à eux, sans xénophobie, ni racisme ni sexism (A. Yila, *op. cit.*, p. 283-297).

## 2. Rumba et rencontres des peuples

Danser la rumba, dans les sociétés africaines et afro-caribéennes, n'est pas qu'une simple expression corporelle, un jeu de séduction. C'est tout un art, performatif, ésotérique et mystique (E. M. Batamack, 2015, p. 317-341). La rumba est une manière de vivre et d'exister. C'est pourquoi, si l'on veut envisager des politiques efficaces d'intégration sous-régionale en Afrique centrale, aujourd'hui, la rumba a un important rôle à jouer. C'est donc à tort que l'on en fait souvent une simple expression divertissante. Cette musique fait partie désormais du patrimoine psychologique et sociologique des Africains. Et le sens des lieux, des sites, la peinture des réalités sociales que l'on y rencontre lui confère une dimension politique et diplomatique.

La rumba est, en effet, un point de rencontre de virtualités, de cultures et de sociabilités. Pour cette raison, elle donne, par son dynamisme, à la notion de frontière, un contenu et une taxinomie factice. Parce que, désormais, l'immatérielle absorbe le physique, les deux, c'est-à-dire le physique et, l'immatérielle, deux dimensions autour desquelles se focalisent les sentiments identitaires et, parfois, des violences sociales se concilient. Ce qui montre bien que les frontières intérieures et leurs représentations sont des composantes à

---

<sup>5</sup> Il faut souligner que les Teke s'étendent jusqu'au Gabon.

considérer dans la définition des stratégies de gestion efficaces des mouvements humains et dans l'élaboration des politiques sous-régionales. En conclusion, il n'est donc pas outrecuidant ou choquant de dire que le domaine de la musique, singulièrement la musique engagée et la novation esthétique, peut contribuer à la renaissance de l'Afrique (P. Dagri, 2013, p. 71-94).

### **3. Fleuve Congo et renaissance de l'Afrique centrale**

Si le fleuve Congo est un patrimoine naturel, son rôle, dans la renaissance africaine s'affirme à partir de ses fonds fluviaux, de ses vestiges subaquatiques. En effet, ces vestiges anciens peuvent nous renseigner sur les mouvements de populations, grâce aux fossiles humains et aux épaves de navires qui sont encore enfouis sous les eaux. Des décombres qui, à ce jour, n'ont pas encore entièrement livré leurs secrets aux historiens, aux archéologues, aux internationalistes, aux politologues, etc. Les eaux du majestueux fleuve Congo et de ses affluents sont, depuis des siècles, d'importants corridors économiques, d'activités commerciales, de production de mythes, de légendes, etc. Les récits sur le *mamiwata* sont devenus aujourd'hui d'importants traits de civilisation. Mais, dans quelle mesure, le fleuve Congo et la rumba, que nous définissons, comme patrimoines, peuvent-ils participer à la renaissance africaine ? Pour répondre de manière nette à cette question, il y a deux équations à résoudre. La première concerne l'incidence politique des mouvements de populations et la seconde se rapporte aux problèmes identitaires qui en résultent.

En Afrique centrale, le prisme de perception du phénomène migratoire a considérablement changé avec l'émergence des États-nations contemporains. À la vérité, l'architecture des mouvements a beaucoup évolué. Longtemps circulaires et saisonniers, ces exodes sont devenus plus fréquents, leurs durées plus longues et, sur le plan politique, plus conflictogènes, parce que moins respectueuses des périmètres identitaires des uns et des autres. Si les migrations économiques, sociologiques, démographiques restent les formes les plus répandues, du fait des difficiles transitions démocratiques que la sous-région connaît, les migrations volontaires d'antan sont aujourd'hui de plus en plus supplantées par des migrations subies. Les réfugiés contraints par des guerres civiles et des violences politiques au déplacement, sont numériquement les migrants les plus importants. Ces derniers, souvent contraints à l'errance forcée, rencontrent des problèmes d'adaptation, d'assimilation, d'intégration, donc d'identité,

c'est-à-dire de rapport à soi, de rapport à l'autre dans le contexte géoculturel nouveau de leur insertion. André Akoun (1999, p. 265) résume ce conflit psychologique en ces termes :

Dans la mesure où l'appartenance à un groupe, à une culture, à une société est une façon de construire sa propre image de soi, on comprend que des problèmes se posent à un groupe qui se trouve immergé dans une société où il ne se reconnaît pas. Des logiques et des conflits surgissent alors, qui vont de la volonté d'intégration à la société nouvelle à la volonté contraire de résistance et de maintien de l'identité originale.

La rumba, dans sa rencontre avec le fleuve Congo, avons-nous dit, est un facteur d'intégration socioculturelle. Dans les deux Congo, cette mixtion a notamment permis la densification, la diversification des pratiques langagières et linguistiques. Or, les langues forgent l'identité des communautés. En conséquence, la rumba peut être considérée comme vecteur d'identité. Elle est sans doute l'un des meilleurs moyens de préservation des langues anciennes et des valeurs culturelles qui s'y rapportent. En outre, elle favorise l'éclosion des pidgins principalement à Kinshasa et à Brazzaville. Dans une région d'Afrique centrale qui compte chaque jour de plus en plus de locuteurs du français, de moins en moins d'enfants, notamment pratiquant les langues locales, la rumba peut jouer le rôle de rempart dans la réduction des risques d'extinction de plusieurs langues. Certes, la plupart des artistes musiciens pratiquent la rumba en lingala, leur langue de prédilection, mais l'on trouve de nombreux morceaux où, ils l'associent à d'autres langues bantu, telles que le kituba, le swahili, le tshiluba, le mbosi, etc. Fernand Mabala, par exemple, alterne régulièrement dans ses textes le lingala, le kituba, le lari et les pidgins urbains, des langues parlées dans les deux Congo. Ce métissage fait de la rumba un point de rencontre des langues et des cultures.

En réalité, la richesse patrimoniale et culturelle de l'Afrique centrale tient d'abord à son fonds linguistique. L'on parle, dans cette région, plus de 300 langues. Et chacune d'elles est vecteur d'une identité culturelle particulière. En raison de leur fonction sociale, ces langues permettent à chaque communauté d'exprimer sa spécificité et sa singularité, c'est-à-dire la manière dont elle résume sa trajectoire sociohistorique en tant qu'entité socioculturelle ou humaine distincte. Dans ce sens, ces langues ont trois fonctions essentielles. Premièrement, elles sont des structurants de prise de conscience. En

les manipulant, ces communautés construisent leur conscience du « Nous », de leur Être spécifique. Deuxièmement, ces langues deviennent pour elles des liants sociaux, c'est-à-dire le principal ciment de leur unité. Elles lient ainsi des sujets qui se reconnaissent et s'identifient à des valeurs sociales, morales, esthétiques communes, propres. Ces valeurs que véhiculent les langues sont donc à la fois le socle de leur identité et de leur mémoire collective. Troisièmement, ces langues ont une fonction mnémotechnique et historique. Elles font en effet le pont entre le passé et le présent des communautés. À cet effet, la langue est un important ferment de la renaissance africaine. Mais, qu'est-ce que la renaissance africaine ? Elvire Mourouad (2013, p. 21-48) en donne une définition simple, mais à notre avis très intéressante, lorsqu'il dit : « La renaissance africaine se définit comme le libre choix des Africains de forger leur destin ». Honoré Mobonda (2013, p. 49-70) va plus loin, lorsqu'il écrit : « Qu'elle fût on sait africaine, asiatique, européenne ou américaine, la Renaissance présente une caractéristique principale : le besoin de renaître après une première vie terne, mal remplie, marquée, sans repères ni relief ».

Selon Paul Dagri, pour l'Afrique, un futur culturel plus riche ne peut se concevoir que sous une forme pluraliste dans laquelle les cultures représenteraient la diversité du monde soit en relation les unes avec les autres, tout en préservant jalousement l'originalité de chacune (P. Dagri, *op.cit.*, p. 71-94). Avec le relief des migrations transnationales, une hybridation progressive d'apports culturels spécifiques apparaît inévitable à l'avenir, comme elle s'est produite tout au long de l'histoire. Mais il faut veiller à ce que cette hybridation résulte de la confrontation de ce qu'il y a de plus originel, de plus profond, de plus élaboré dans chaque culture, et non pas de ce qui est le plus général, le plus commun et le plus pauvre (P. Dagri, *op.cit.*, p. 71-94). Dans ce sens, dans la sous-région, les mouvements de populations ne sont donc pas une entrave à l'intégration et l'émergence. Toutefois, un état des lieux des politiques jusqu'ici en vigueur s'impose autant que la nécessité d'explorer de nouvelles perspectives.

#### **4. État des lieux des politiques et perspectives**

Quelles politiques adoptées pour une bonne gestion des patrimoines ? Comment les adapter aux exigences actuelles, notamment celles qu'imposent le droit international et les technologies nouvelles ; deux

secteurs dans lesquels la sous-région accuse un retard considérable ? Sans doute, il y a plusieurs écueils à surmonter. Il s'agit, d'abord, de réaliser un recensement, puis une classification exhaustive des grands ensembles patrimoniaux. Ensuite, les États doivent définir de manière claire leur statut juridique, celui des territoires qui les abritent, voire de ceux qui en sont auteurs ou producteurs. Il est question de distinguer les patrimoines nationaux des patrimoines transnationaux, donc à un intérêt sous-régional.

Ici, l'adoption de textes par les parlements ne suffit plus. Il faut franchir un autre palier : c'est la mise en application. En outre, les États ont le devoir d'allouer des crédits conséquents inhérents à la mise en route de tels projets. Malheureusement, note Antoine Clotaire Minkala (203, p. 189-209), les gouvernants prévoient toujours ; et quand il s'agit de la culture : il n'y a plus suffisamment de moyens financiers pour mettre en application les politiques. Aujourd'hui, sur le plan mondial le patrimoine est devenu un secteur générateur de capitaux pour les opérateurs culturels et les États. Cependant, l'Afrique reste à l'écart de ces flux de capitaux, malgré son immense potentiel dans ce secteur. Deux raisons expliquent cette triste réalité. Il y a, d'un côté, le manque de ressources humaines qualifiées, et, de l'autre, l'inexistence d'une véritable économie du patrimoine, la modicité des crédits alloués à leur gestion, mais aussi l'absence de politiques volontaristes et adaptées aux réalités de terrain. Un sombre tableau qui empêche l'Afrique centrale de profiter pleinement de ses ressources culturelles (M. Kadima-Nzuji et S. Olela, 213, p. 163-170). La sous-région aspire à la diversification de son économie. Elle peut faire de la gestion des patrimoines un des leviers de cette ambition. Mais, globalement, les crédits que les différents Etats allouent au secteur de la culture sont toujours modestes, voire dérisoires. Alors que géré intelligemment et efficacement, le domaine de la culture peut être créateur de revenus et de milliers d'emplois. Des mesures urgentes sont donc nécessaires.

S'agissant de la rumba par exemple, les États ont l'obligation d'envisagerurgemment des thérapies appropriées. De nos jours, les marchés africains sont inondés en produits contrefaçons. Cette vaste économie de l'illicite porte un sérieux coup aux économies de la sous-région. En effet, tous les intervenants sur la longue chaîne de ce circuit parallèle, c'est-à-dire les producteurs, les distributeurs, les éditeurs, les vendeurs et les revendeurs du contrefait ne paient en règle générale aucune redevance aux structures chargées de prélever les droits

d'auteur. Cependant, de manière illicite, leurs unités de fabrication ou de duplication estampillent leurs supports contrefaçons des timbres des sociétés de droits d'auteur, comme la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM) ou le Bureau Congolais des Droits d'Auteur (BCDA). Ces réseaux du faux ne s'acquittent nullement des droits mécaniques. Ils contournent subtilement les faibles mécanismes de contrôle en vigueur dans les États. Comment l'expliquer ? Dans la plupart des pays d'Afrique centrale, les personnels chargés de lutter contre la piraterie n'ont que de connaissances fragmentaires dans ce domaine et leurs unités ne disposent que de moyens rudimentaires. En outre, les cadres juridiques en vigueur sont souvent inadaptés et obsolètes. Les rares textes qui existent sont en effet très peu vulgarisés. À long terme, pour y remédier, il serait peut-être approprié d'intégrer la question de la protection des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle dans les programmes d'enseignement au secondaire, mais aussi dans la formation des éléments de la force publique, notamment des services des douanes et des polices transfrontalières. Ces unités spécialisées permettraient de lutter efficacement contre ce fléau à l'échelle de la sous-région.

La préservation des patrimoines est un palier important de la renaissance africaine. Mais, à notre avis, cette renaissance du continent passe aussi par la recherche scientifique et l'innovation technologique. Aujourd'hui, l'industrie de l'illicite a de plus en plus recours à des technologies de pointe. En conséquence, les organes de lutte que mettent en place les États doivent être au niveau des réseaux mafieux qu'ils combattent. Ainsi, le retard qu'accuse l'Afrique centrale dans ce domaine est suicidaire. L'ère du numérique complique davantage une situation déjà précaire et complexe. Quelle solution pour y remédier ? Au-delà des textes qui existent, une réactualisation d'autres est nécessaire. Il s'agit notamment d'adopter de nouvelles législations, plutôt adaptées aux réalités du continent. En effet, sur des questions de diffusion numérique, beaucoup de textes sont muets. Ainsi, ces arsenaux juridiques nouveaux devraient permettre aux États, à partir des politiques mieux intégrées, de leur assurer la capacité d'exercer leurs fonctions d'observation, de contrôle et de régulation, notamment sur la circulation transfrontalière de certains objets patrimoniaux ou des biens culturels. En outre, les États devraient définir des politiques intégrées de financement et d'aménagement d'industries culturelles sous-régionales. L'on peut,

dans cette même perspective, envisager la création d'instituts sous-régionaux de formation et de recherche sur les patrimoines marins, fluviaux, transfrontaliers, etc. De même, les États devraient projeter la création d'une chaîne panafricaine de promotion et de vulgarisation des patrimoines.

### **Conclusion**

La notion de patrimoine a connu, dans son sens, ces dernières années, une nette évolution. Celle-ci a rendu plus complexe sa conceptualisation. Aujourd'hui, le patrimoine est devenu, comme le dit Jean-Louis Tornatore (2010, p. 106-127), un phénomène d'actualité vive, excédant largement le cercle des spécialistes, libéré du monopole d'État, se développant hors de son terreau occidental d'éclosion, et qui tend à englober, par sa capacité de fixation (objet, monument, lieu, pratique culturelle, être vivant...), les formes complexes et plurielles d'objectivation d'un passé-présent ou d'un « déjà-là » : tradition, mémoire, histoire, culture, environnement, etc. En tant que maillon de la culture africaine, la rumba congolaise et le fleuve Congo sont deux patrimoines majeurs. Par leur rôle socioculturel, peuvent-ils, dans leur rencontre, porter la renaissance africaine ? Cette renaissance du continent est un vaste chantier. Elle exige la capacité de trouver un équilibre entre émotion et raison, passion et logique, et jeter un pont sur ce que nous sommes (authenticité) et sur ce que nous voulons devenir (émergence). En d'autres termes, dans la matérialisation de cette renaissance africaine, le patrimoine doit jouer le rôle de courroie de transmission entre le passé et le présent, c'est-à-dire être le socle de la mémoire et de la conscience collective. Il revient ainsi aux politiques d'inscrire ces impératifs dans leurs projets de société.

Dans cette perspective, quels mécanismes mettre sur pied pour assurer une meilleure gestion des patrimoines et des biens culturels ? C'est à cette question principale que à laquelle ce texte s'est proposé de répondre. Et nous avons choisi le cas clinique de la rumba congolaise et du fleuve Congo. Ils sont à la fois émotion et mémoire, points de rencontre des peuples et des cultures. À cet effet, ils sont des maillons essentiels du panafricanisme. Ils absorbent des sensibilités et des expressions multiples en une identité harmonieusement intégrée. Que faire alors pour mieux canaliser leur vocation naturelle de facteur d'intégration des différences ? Autrement dit, quels mécanismes

mettre sur pied pour que la rumba accompagne le fleuve Congo dans son rôle politique, économique et stratégique de point de rencontre des peuples et de leurs cultures, afin que les migrations transnationales cessent d'être des facteurs de heurts identitaires ?

Il y a plusieurs perspectives à explorer. Il serait particulièrement fécond de mettre sur pied des cadres juridiques qui permettraient de créer, entre les États signataires, un marché commun ayant les mêmes caractéristiques que les marchés nationaux, ce qui impliquerait la libre circulation des patrimoines, des biens culturels, donc des mémoires et des identités. En outre, ces cadres devraient en assurer la protection, comme la libre circulation des producteurs. Ainsi, les travailleurs salariés et indépendants, entreprises, marchandises, capitaux seront soumis à la libre concurrence. Pour mettre en œuvre ces objectifs, la création d'organes sous-régionaux de préservation des patrimoines est indispensable. La vocation finale serait l'intégration sous-régionale.

### **Bibliographie**

- AKOUN André, 1999, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil.
- BATAMACK Émile Moselly, 2015, « L'aigle voyageur : la rumba musique du diable et de l'authenticité africaine », in Honoré Mobonda, Claudia Mokoko Guikochi et Ghislain Mvoula-Massamba (sous la direction de), *Musiques africaines, vecteurs d'authenticité et facteurs d'émergence*, Brazzaville, Fespam/Les Éditions Hemar, p. 317-341.
- DAGRI Paul, 2013, « Musique engagée, novation esthétique et renaissance de l'Afrique », in Paul Nzete, Claudia Mokoko Guikochi, et Bienvenu Boudimbou (textes réunis par), *Engagements artistiques et novations esthétiques pour la Renaissance africaine*, Fespam/Hemar, p. 71-94.
- DOLLOT Louis, 1970, *Les migrations humaines*, Paris, PUF.
- GENEVE Marc, 2011, « La mobilité objet d'apprentissage », in *La revue des Ceméa*, 2011, p. 26-33.
- KADIMA-NZUZI Madimba et OLELA ODIMBA Sylvie, 2013, « Le droit d'auteur en panne, que faut-il faire ? », in Paul Nzete, Claudia Mokoko Guikochi, et Bienvenu Boudimbou (textes réunis par), *Engagements artistiques et novations esthétiques pour la Renaissance africaine*, Fespam/Hemar, p.163-170.
- MAWAWA MAWA Kiese, 2004, « La Musique congolaise est un outil culturel susceptible d'humaniser l'intégration africaine, », in Mukala Kadima Nzaji et Alpha Noel Malonga (textes réunis par),

Stévio Ulrich Baral-Angui : Mobilités, identités et gestion intégrée ...

---

- Itinéraires et convergences des musiques traditionnelles et modernes d'Afrique*, Fespam-L'Harmattan, p. 262-302.
- MINKALA Antoine Clotaire, 2013, « La défense des droits humains par les artistes et la renaissance africaine », in Paul Nzete, Claudia Mokoko Guikochi, et Bienvenu Boudimbou (textes réunis par), *Engagements artistiques et novations esthétiques pour la Renaissance africaine*, Fespam/Hemar, p. 189-209.
- MOBONDA Honoré, 2013, « Des conditions d'une Renaissance tributaire de l'art le plus populaire », in Paul Nzete, Claudia Mokoko Guikochi, et Bienvenu Boudimbou (textes réunis par), *Engagements artistiques et novations esthétiques pour la Renaissance africaine*, Fespam/Hemar, p. 49-70.
- MOUROUAD Elvire, 2013, « La renaissance africaine par la musique », in Paul Nzete, Claudia Mokoko Guikochi, et Bienvenu Boudimbou (textes réunis par), *Engagements artistiques et novations esthétiques pour la Renaissance africaine*, Fespam/Hemar, p. 21-48.
- PETRE GRENOUILLEAU O., 2002, *La Renaissance des années 1470 aux années 1560*.
- THAMIN Lapie, 1903, *Lectures morales extraites des auteurs anciens et modernes et précédées d'entretiens moraux*, Paris, Hachette.
- TORNATORE Jean-Louis, 2010, « L'esprit de patrimoine », *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, 55, 5 septembre, p. 106-127.
- YILA Antoine, 2004, « Chanson et élan fusionnel des deux Congo », in Mukala Kadima Nzaji et Alpha Noel Malonga (textes réunis par), *Itinéraires et convergences des musiques traditionnelles et modernes d'Afrique*, Fespam-L'Harmattan, p. 283-297.

## **NTELA, N° 01, Janvier – Juin 2021**

Cette première livraison de la Revue NTELA rassemble des textes originaux analysés dans une perspective multidisciplinaire. L'homme est placé au cœur de l'action pour qu'il demeure à jamais un rejeton capable de donner sens à la vie. Là où la musique et la littérature accusent la violence sous ses formes diverses, les questions de santé interfèrent avec les mobilités et les identités humaines, les discours savants se construisent dans la vallée de l'imaginaire, de l'absurdité, du fantastique, et où les mythes sont expression d'une vision du monde. Ainsi, dans tous les textes publiés dans ce numéro, il apparaît une évidence : la vie est une complexité, comme dans un jeu de puzzle.

**Contributeurs :** Assamoi Benibego Edouardo Dekantus Aman, Stévio Ulrich Baral-Angui, Analyse Kimpolo, Taïba Germaine Ainyakou, Simplice Ayangma Bonoho, Bernadette Bla, Anicet Odilon Matongo Nkouka, Herlyn Juverly Balongana, Didace Kevin Kouloungou Boungou, Dreid Miché Kodia Manckessi, Dieudonné Moukouamou Mouendo, Ghislain Méliodore Mvoula-Massamba, Nicaise Léandre Mesmin Ghimbi, Ourbano Mbou-Makita, Jean Félix Yekoka, Cyr Justus Zola Dany Samba.

**Infographie :** Dreid Miché Kodia Manckessi

**ISSN : 2789-3588**